



# CTR de la Marine

## Le 22 juin 2017

### Déclaration liminaire

Amiral, mesdames, messieurs,

Quelle situation ubuesque que celle que nous vivons actuellement avec la démission de 4 ministres du gouvernement au lendemain du 2<sup>ème</sup> tour des élections législatives dont celle de notre ministère. Ce CTR Marine se déroule donc au lendemain de la démission de Sylvie GOULARD à peine nommée à la tête du ministère des armées.

C'est un début de mandat quelque peu perturbé qui vit le parti « EN MARCHE » du nouveau président de la république. Quoi de plus normal lorsque l'on se rappelle comment il vient d'être élu avec 24% des suffrages exprimés au 1<sup>er</sup> tour soit environ 8,7 millions de Français dans un pays qui en compte presque 67 pour 47 millions d'inscrits.

Inutile de se glorifier du score du deuxième tour, bien loin de celui de Mr CHIRAC en 2002, car il s'agit bien d'un vote par défaut de citoyens responsables qui ne souhaitent pas voir notre pays retomber dans les années sombres du régime de Vichy.

La CGT affirme que ce sont toutes les politiques ultralibérales menées depuis 2002 et celles d'avant, auxquelles l'actuel président a participé lors du mandat HOLLANDE qui permettent à ce parti nauséabond et fasciste de se hisser au second tour.

Dès la formation du nouveau gouvernement, la CGT s'est étonnée du changement de nom de notre ministère comme de celui des affaires étrangères. Même si ce changement de nom peut sembler anodin aux yeux de nombreuses personnes, la CGT estime que rien n'est fait innocemment et renommer le ministère de la défense en ministère des armées a forcément une signification qui va au-delà des simples mots. C'est déjà un retour en arrière à la période 1958-1974 où notre ministère s'appelait déjà ministère des armées avant qu'il ne prenne l'appellation de ministère de la défense.

La CGT y voit une transformation majeure de sa vocation première de sécurité du territoire et des citoyens, de souveraineté du pays considérant que l'appellation défense correspond plutôt à une mission alors que celle des armées correspond plutôt à un outil.

La CGT s'inquiète donc du rôle à venir des personnels civils dans un ministère des armées dont le rôle principal serait le renforcement des activités OPEX et OPINT. Le soutien, le RH, l'administratif ou sont employés les personnels civils pourraient s'en trouver écartés.

Nous profitons de ces propos liminaires pour vous rappeler que les personnels sont de plus en plus en souffrance dans nos établissements et ceux de la Marine n'y échappent pas. Nos camarades qui siègent ce même jour à la commission centrale de prévention tiendront les mêmes propos tant les situations de détresse se multiplient allant jusqu'à des gestes extrêmes. Le récent suicide à l'EPA de l'école navale n'est malheureusement pas un acte isolé, le site de Lanvéoc-Poulmic a vu depuis 4 ans, 5 décès de personnels dont 4 sont dus à des suicides.

La CGT refuse que de telles situations se généralisent, la santé au travail doit être la priorité des employeurs et pour cela il est nécessaire de revoir l'organisation du travail, les modes de management, la mise en concurrence des personnels par l'octroi des primes au mérite mais surtout agir pour une véritable politique de recrutement.

Les déflations d'effectifs, les rationalisations font partie des facteurs principaux de cette souffrance, de nombreux personnels assument la charge de travail due aux suppressions massives de postes.

Il est grand temps de reprendre les recrutements de personnels, c'est uniquement par ce biais que les établissements de la Marine continueront à exercer leurs missions et leurs activités. Même s'ils ont repris, ils ne suffisent pas compenser les départs et surtout ils ne suffisent pas à un fonctionnement optimal de nos services.

De plus, la réforme du statut des ouvriers de l'état dont les 2 décrets principaux de l'indexation des bordereaux de salaire sur le point d'indice fonction publique et surtout de la suppression de 54 professions de la nomenclature des professions ouvrières pénaliseront les recrutements dans ce statut.

Même si la CGT condamne ces évolutions dans leur globalité, nous ne pouvons pas rester muet sur le loupé de la Marine concernant les ouvriers de la chaîne logistique. Comment est-il possible que seulement 2 ans après la création de cette nouvelle profession dont le domaine Supply Chain débute en catégorie VII et déroulera jusqu'au HCC, qu'elle ne fasse pas partie des professions autorisées au recrutement d'ouvrier de l'état à partir de l'année prochaine ?

Alors que le SLM repose son plan stratégique sur 3 piliers Transit-entrepôt-atelier, la Marine se tire une balle dans le pied en se coupant de l'attractivité que constitue le statut d'ouvrier de l'état dans les 2 premiers.

DRH/MD lance depuis le 30 mars des chantiers concernant les ouvriers de l'état, des réunions sont programmées avec les chaînes d'emploi afin de réfléchir à certaines évolutions concernant les TSO, les chefs d'équipe, les niveaux de recrutements, la CGT souhaiterait que ce CTR soit l'occasion pour la Marine nous informe des propositions qu'elle formule pour ces différents dossiers.

Nous avons fait référence au site de Lanveoc-Poulmic au début de nos propos liminaires, la CGT interpelle la Marine sur le dossier de l'entretien du NH 90. La prise de position de la marine est déterminante pour la survie de ce site dont la population civile et militaire s'est fortement réduite ces dernières années, il est impératif que la Marine se positionne favorablement pour que cette activité soit faite sur un site du ministère des armées qui plus est par ces personnels et non pas par des industriels privés.

Enfin, ce CTR est à nouveau l'occasion de revendiquer l'actualisation du décret amiante en prenant en compte les appellations des directions. Même si des attestations sont faites par la Marine pour justifier que les personnels travaillent aujourd'hui dans les mêmes ateliers, cette procédure peut être remise en compte à tout moment. La CGT revendique donc cette mise à jour officielle des textes.

Merci de votre attention.